

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'accès aux clubs

a1- L'accès aux clubs MOVING Voltaire et Atlantides est autorisé aux adhérents porteurs d'un abonnement en cours de validité, et sur présentation de la carte de membre nominative. La carte de membre est placée sous une caution de 10 euros. Au club-Balnéo MOVING des Atlantides il suffit de se présenter au surveillant sauveteur. Seuls les adhérents sont autorisés à pratiquer les activités proposées, faire entrer une personne qui n'est pas adhérente sans autorisation (peut importe le moyen) est formellement interdit.

a2- Les entrées et les sorties du club se font par la porte principale. Les issues de secours sont prévues en cas d'urgence uniquement.

a3- Utilisez un casier avec un cadenas ou un jeton pour tous vos effets personnels dans les vestiaires (cadenas en vente à l'accueil), et libérez le à votre départ. Ne laissez pas vos habits dans les cabines, même pour une courte durée.

a4- Les horaires d'ouverture sont disponibles directement dans les clubs et en téléchargement sur le site Internet. Ces horaires sont modifiables à tout moment par la direction. L'abonné(e) en sera averti au préalable par mail et/ou affichage dans les clubs. Les activités cessent 15 minutes avant la fermeture des centres.

a5- L'accès à certains cours est soumis à une réservation préalable (en utilisant HEITZ). Le délai autorisé pour annuler une réservation est de 24 heures avant le début du cours.

a6- Faire du sport avec un chewing gum est dangereux, chez MOVING c'est même interdit.

a7- Pour vos déchets, vous trouverez des poubelles dans les différentes salles.

a8- La direction se permet d'exclure toute personne qui ne respecterait pas le présent règlement intérieur. Une lettre recommandée avec accusé de réception lui sera adressée suite à l'expulsion pour motiver la fin de l'abonnement.

a9- Il est formellement interdit de venir accompagner d'un animal de compagnie.

a10- Il est formellement interdit de fumer et de vapoter..

a11- L'usage du téléphone portable est interdit dans les espaces dédiés au sport mais toléré dans les espaces de détente.

a12- La nourriture et les boissons ne sont autorisées que dans les espaces de détente. Merci de jeter vos déchets.

a13- Il est formellement interdit de cracher.

a14- Les clubs sont placés sous vidéosurveillance.

Dans les espaces fitness

b1- Utilisez une serviette de bain sur les différents appareils de musculation ou de cardio-training et sur les tapis de gymnastique.

b2- Vos chaussures de sport doivent être propres. Vous ne pouvez pas accéder aux différentes salles avec les chaussures que vous utilisez à l'extérieur.

b3- Il est impératif et obligatoire que les barres de musculation soient déchargées et que les poids et les haltères soient rangés après leur utilisation. Aucun débordement ne sera toléré.

b4- En cardio-training, soyez fair-play, maximum 20 minutes par appareil.

b5- Il est demandé d'arriver à l'heure pour accéder à un cours collectif. Également, il est demandé d'attendre la fin du cours pour ranger le matériel et partir.

Dans les espaces aquatiques

c1- Pour votre confort et votre sécurité, merci d'utiliser des sandales pour vos déplacements dans les endroits humides (piscine, jacuzzi, hammam, douches, vestiaires...). Seules ces chaussures (de type tongs, claquettes ou chaussons d'AQUAbike propres) sont autorisées dans les parties aquatiques. Toutes les autres chaussures sont formellement interdites (même les chaussures de salle).

c2- Prenez obligatoirement une douche avant de rentrer dans les différents bassins et après chaque passage dans le sauna et le hammam.

c3- Seuls les maillots de bain sont autorisés dans les bassins, sauna et hammam. Les shorts de bain et les paréos sont strictement interdits. Ce maillot doit être réservé pour les activités aquatiques (pas de fitness avec).

c4- Un démaquillage est obligatoire avant les activités aquatiques ou de relaxation.

c5- Au club de l'Oasis, le port du bracelet distribué à l'accueil est obligatoire.

c6- Les cheveux longs doivent être attachés pour rentrer dans les bassins.

c7- Dans le sauna vous devez vous asseoir ou vous allonger sur une serviette de bain.

c8- Épongez-vous un maximum en sortant des activités aquatiques afin de nous aider à conserver une hygiène parfaite au sein du centre.

c9- Il est interdit de toucher aux parties techniques des saunas et hammams (buse de vapeur, sonde, réglage de la température ...).

c10- Seuls les salariés de la structure sont autorisés à ajouter de l'eau sur les pierres du sauna. Les bouteilles d'eau sont interdites à l'intérieur.

c11- Les couples sont tenus de garder une attitude neutre.

c12- Il est formellement interdit de plonger dans les bassins.

c13- Les apnées libres sont interdites.

c14- L'utilisation des gants de crins et du savon noir est interdite à l'intérieur des saunas et des hammams.

c15- L'accès est interdit aux porteurs de lésions cutanées suspectes, non munis d'un certificat de non-contagion.